COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS

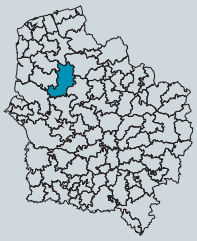

Portrait socio-sanitaire

Démographie

Des parts de mineurs et de seniors élevées

Comme le montre le graphique ci-contre, la population de la communauté de communes (CC) du Ternois n'a cessé de diminuer à la fin du XX^{e} siècle avant de croitre depuis le début des années 2000, ne franchissant à nouveau les 38 000 habitants qu'à la fin 2007. La densité de population dans cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est de 61 habitants au km^2, soit trois fois moindre à celle de l'ensemble de la région (189) et deux fois moins qu'en France hexagonale (118). Hormis les deux communautés d'agglomération (CA) situées au Nord, cette densité est voisine de celles des CC qui l'entourent. Entre les deux derniers recensements comparables (2009 et 2014), le taux d'accroissement des moins de 25 ans est négatif (-0,32 %), de l'ordre de la moyenne régionale (-0,26 %). Il est à noter qu'il est positif sur la même période sur l'ensemble du pays (+0,13 %) et sur la CC du Haut Pays du Montreuillois (+0,67 %), seul EPCI limitrophe à présenter une croissance. À l'inverse, le taux d'accroissement des seniors est moindre que celui des niveaux régional et national. Ainsi, celui des 75 ans et plus est de moins de 1 % alors qu'il est respectivement de 1,10 % et 1,56 % sur les deux unités géographiques de référence.

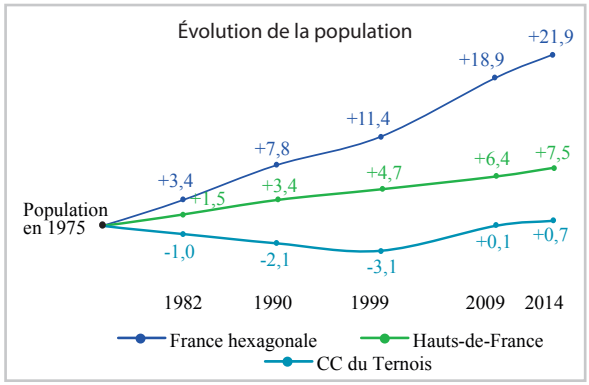

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
accroissement de la population aux différents recensements par rapport à la population de 1975 (exprimé en pour 100)

La pyramide des âges permet de visualiser des différences sensibles dans la répartition de la population de la CC du Ternois avec les Hauts-de-France et l'ensemble du pays. Ainsi, au RP 2014, les moins de 18 ans sont sur-représentés en regard du niveau national, hormis les moins de un an. À l'inverse, les 18-48 ans sont en pourcentage moins nombreux dans l'EPCI, tout particulièrement les 18-26 ans. Les 49-60 ans sont globalement au niveau de la moyenne nationale et les plus de 60 ans sont en pourcentage plus nombreux sur la CC. Cette distribution de la population a pour conséquence un indice de vieillissement[1] et un rapport de dépendance[2] élevés dans l'EPCI. Le premier est de 78 dans la CC alors qu'il n'est que de 60 dans la région et de 75 en France hexagonale ; le second est de 82 dans la communauté de communes contre huit points de moins pour les deux autres unités géographiques. Et pourtant avec 318 naissances en moyenne annuelle sur la période 2010-2016, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) sur la CC du Ternois demeure important (2,11 enfants par femme), au niveau du seuil de remplacement et au-dessus des valeurs nationale (1,97) et régionale (2,06). Cet ICF élevé est dû en partie à un taux de fécondité des moins de 21 ans élevé. En effet, il est de 15 pour 1 000 femmes de cet âge dans la CC contre un peu plus de 8 en France hexagonale (14 dans l'ensemble des Hauts-de-France).

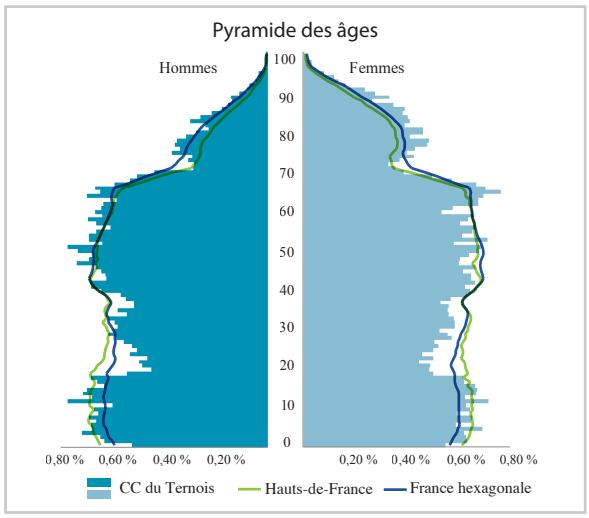

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 personnes, au 1er janvier 2014

[1] Nombre de personnes de 65 ans et plus sur le nombre de personnes de moins de 20 ans * 100
[2] Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans et plus sur le nombre de personnes de 20-64 ans * 100

Social

Peu de diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans

Au recensement de 2014 pour ce qui a trait à l'éducation chez les jeunes comme le souligne l'illustration ci-contre, le pourcentage des 25-34 ans non scolarisés pas ou peu diplômés domiciliés dans la CC du Ternois est inférieur aux niveaux régional et national. Ce pourcentage est de même ordre au sein des EPCI limitrophes du Pas-de-Calais, les deux CC de la Somme présentant par contre des valeurs proches de celle de la région. Avec moins de 29 % des 25-34 ans diplômés du supérieur, la CC se situe par contre bien en deçà des valeurs régionale (37,5 %) et nationale (43,7 %). Il s'agit du plus faible pourcentage des EPCI de la zone analysée, juste après celui relevé sur la CC des 7 Vallées. À noter la CC des Campagnes de l'Artois avec des pourcentages atypiques de 8,8 % de pas ou peu diplômés et de 37,9 % de diplômés du supérieur.

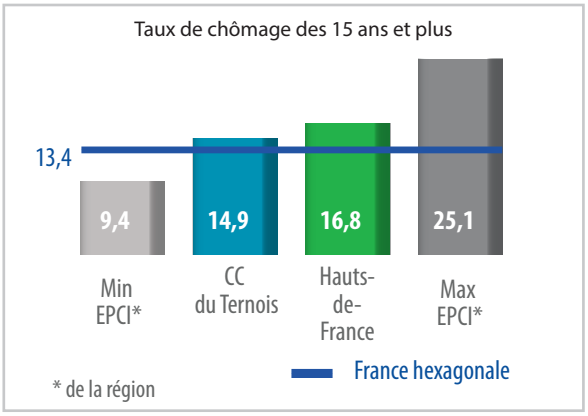

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 actifs, au 1er janvier 2014

Des revenus moyens faibles et un pourcentage de non imposés conséquent en termes de foyers fiscaux

Pour l'année 2015 avec 20 500 € de revenus moyens annuels par foyer fiscal, la CC du Ternois enregistre une valeur de 11,5 % inférieure à celle de la région (23 153 €) et de 22,6 % à celle de la France hexagonale (26 485 €). Le différentiel observé entre les revenus moyens se retrouve pour la part de foyers non imposés. Ainsi, 69,4 % des foyers fiscaux de la zone d'observation ne sont pas imposés, pourcentage supérieur à ceux observés régionalement (62,2 %) et nationalement (56,1 %). Si le taux d'allocataires du revenu de solidarité active socle seul (*cf.* histogramme ci-contre) est relativement proche de celui observé nationalement, le différentiel est plus marqué pour le RSA socle seul majoré (+3 points d'écart avec le niveau national) et l'allocation aux adultes handicapés (AAH) avec un taux supérieur dans la CC du Ternois (3,6 % des personnes de 20-64 ans), soit près d'un point de plus qu'en France hexagonale ; il est de 3,2 % en région. À noter des taux bien inférieurs à ceux du niveau national dans la CC des Campagnes de l'Artois pour les trois indicateurs mentionnés.

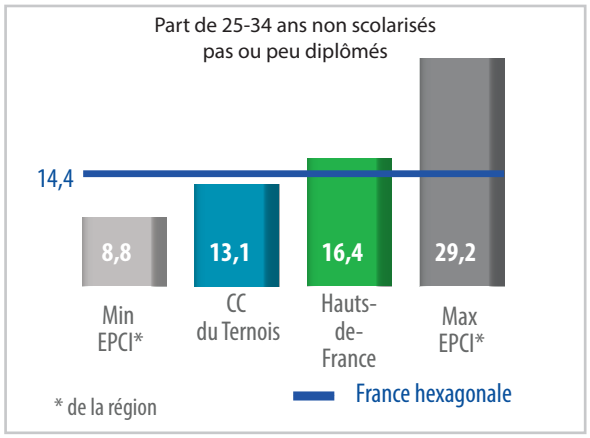

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire au plus avec le BEPC, le brevet des collèges ou le diplôme national du brevet pour 100 jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire, au 1er janvier 2014

Des taux de chômage de 15 ans et plus et de jeunes de 15-24 ans au-dessus des valeurs nationales

Au recensement de la population de 2014, le taux de chômage des 15 ans et plus est compris entre ceux de l'ensemble des Hauts-de-France et du niveau national. Il est assez homogène dans la zone pour les CC, mis à part celles des Campagnes de l'Artois qui enregistre un taux sous la barre des 10 %, les deux CA ayant par contre une valeur identique à l'ensemble de la région. Ce constat chez les 15 ans et plus va dans le même sens pour les seuls jeunes, notamment ceux de 15-24 ans avec toutefois un différentiel d'une vingtaine de points. Ainsi, le taux de chômage pour cette tranche d'âge atteint 36,1 % dans la CC du Ternois, soit 6,1 points de plus qu'en France hexagonale mais 1,1 point en dessous de la valeur régionale. Les taux varient entre 34 % et 41 % pour six des huit EPCI de la zone analysée. Deux communautés de communes sont cependant à mentionner dans la zone : une (CC du Haut Pays du Montreuillois) qui présente un taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans au niveau de la moyenne nationale, une autre (CC des Campagnes de l'Artois) avec une valeur bien en dessous de celle de la France hexagonale, avec moins de 26 % de taux de chômage au sens du recensement.

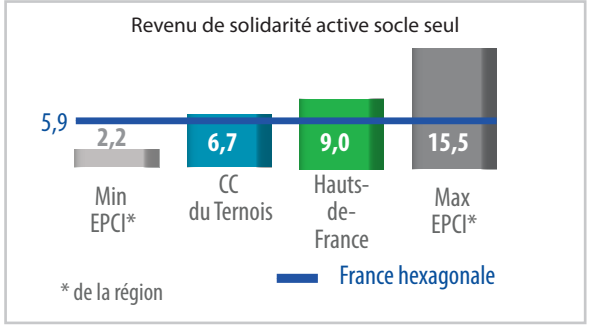

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP - Exploitation OR2S
nombre d'allocataires pour 100 ménages, au 31 décembre 2016

Médecins généralistes

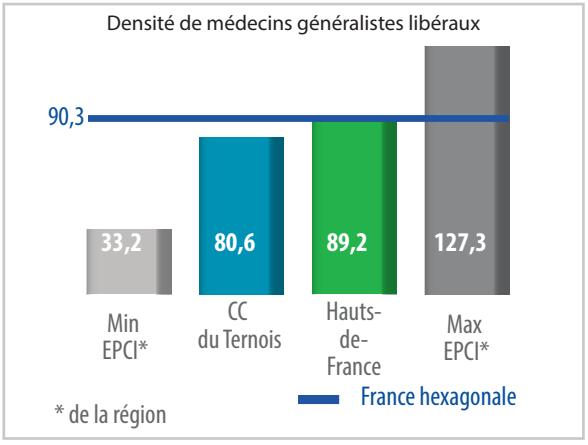

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

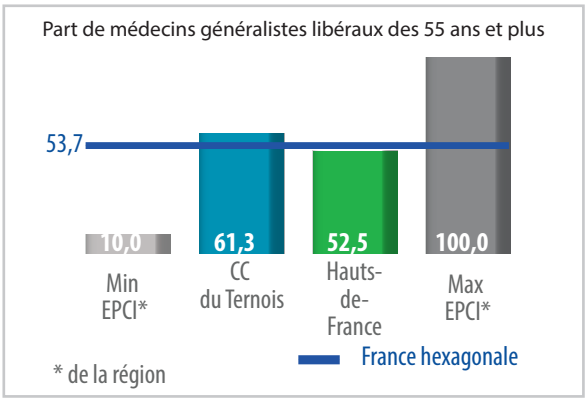

Source : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017 - Exploitation OR2S
pour 100 médecins généralistes, au 1er janvier 2017

La deuxième plus importante densité de pharmaciens de la zone constituée des huit EPCI

Avec 20 pharmaciens libéraux au 1er janvier 2017, la CC du Ternois enregistre une densité de 52,0 pour 100 000 habitants, au-dessus des valeurs des unités géographiques de référence : 47,3 en France hexagonale et 45,3 en région. Avec la CC des 7 Vallées, il s'agit des densités les plus élevées de ce territoire comprenant les huit EPCI ce qui fait que, globalement sur l'ensemble de la zone, la densité est un peu en retrait de celle des unités de référence (nationale et régionale) avec 44,0 pharmaciens pour 100 000 habitants. À noter les valeurs faibles, tant en termes de densité que de nombre, sur deux communautés de communes : celles du Haut Pays du Montreuillois et des Campagnes de l'Artois.

Une faible densité de médecins généralistes sur la CC, non compensée par les EPCI voisins...

Au 1er janvier 2017, 31 médecins généralistes libéraux (ou mixtes et ayant une activité standard de soins) sont dénombrés dans la CC du Ternois, soit une densité de 80,6 praticiens pour 100 000 habitants, inférieure à celles des niveaux national et régional (*cf.* graphique ci-contre). Cependant, l'attractivité des médecins dépasse les frontières d'un EPCI. De façon plus générale, sur l'ensemble de la zone composée des huit EPCI, la densité pour ce professionnel de santé est inférieure aux deux moyennes de référence avec 81,2 généralistes pour 100 000 habitants. Deux EPCI sont cependant à signaler avec une densité au niveau de la moyenne nationale : la CA de Saint-Omer (90,7) et la CC du Territoire Nord Picardie (91,7).

...avec de nombreux médecins généralistes âgés de 55 ans et plus

Pour essayer d'anticiper la situation à venir, il est nécessaire de prendre en compte la répartition par âge des professionnels de santé. Les médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans ou plus au nombre de 19 au 1er janvier 2017 dans la CC du Ternois sont plutôt nombreux ; cela représente plus de trois cinquièmes des médecins en exercice dans la communauté de communes, soit un pourcentage supérieur à celui de la France hexagonale (53,7 %) et des Hauts-de-France (52,5 %). Il s'agit de la part la plus élevée de l'ensemble des huit EPCI de la zone analysée, ce qui fait que cette zone globalement à une part de médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans et plus (55,1 %) plus proche des moyennes nationale et régionale, notamment du fait que trois CC comptent moins de 50 % de praticiens appartenant à ce groupe d'âge. Bien évidemment, ce constat s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population générale et déjà bien actuel comme le rappelle la pyramide des âges sur la CC du Ternois présentée en première page.

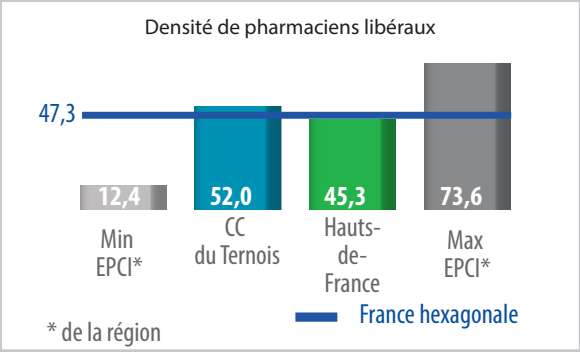

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

Médecins spécialistes

Parmi les régions françaises, les Hauts-de-France affichent la densité de médecins spécialistes la plus faible. Le déficit est particulièrement criant en psychiatrie (plus faible densité des régions) et pour les spécialités chirurgicales (quasi à égalité avec le Centre-Val de Loire qui présente la plus faible densité régionale française). Pour ces deux spécialités, l'offre est surtout manquante en médecins libéraux et non compensée par les salariés. De plus, la répartition au sein de la région n'est pas homogène et, bien évidemment, tous les territoires surtout lorsqu'ils sont fins à l'image des EPCI n'ont pas vocation à disposer de spécialistes de chaque discipline. C'est la raison pour laquelle les illustrations de cette page s'attachent à présenter le spécialiste libéral en regard du temps d'accès pour aller le consulter. Cette présentation est naturellement qu'une vision parcellaire des choses, ne prenant pas en compte par exemple le temps nécessaire à l'obtention d'un rendez-vous. Le choix des spécialités retenues correspond aux médecins dont l'accès est direct, c'est-à-dire sans passage préalable auprès du médecin traitant.

Septième temps le plus long des EPCI des Hauts-de-France pour l'accès à un psychiatre libéral

Globalement, si le recours à un psychiatre est compliqué dans les Hauts-de-France, il l'est d'autant plus dans cette partie du territoire. Ainsi, la CC du Ternois fait partie des EPCI les plus éloignés d'un psychiatre libéral en comptabilisant le septième temps théorique le plus élevé des EPCI des Hauts-de-France, mais toutefois encore plus proches que les deux CC situées à l'Ouest sur le littoral qui comptent respectivement plus de 26 minutes et près de 29 minutes d'accès. Si aucun psychiatre n'est en activité sur la CC du Ternois, cinq exercent dans les deux CA limitrophes (quatre dans celle de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et un dans celle du Pays de Saint-Omer).

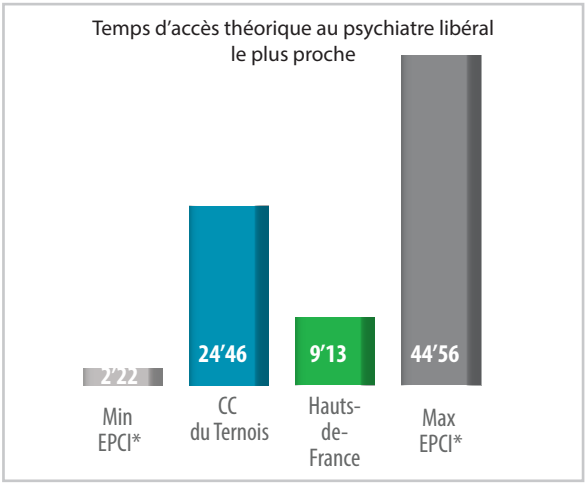

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
temps moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un psychiatre libéral, pondéré par la population totale

Une situation intermédiaire au sein des EPCI des Hauts-de-France pour l'accès à un gynécologue...

Comme le souligne le graphique ci-contre, le temps d'accès théorique à un gynécologue libéral (gynécologie médicale ou gynécologue-obstétricien) est plus élevé dans la CC du Ternois à ce qu'il est pour l'ensemble de la région. C'est dans la CC du Haut Pays du Montreuillois qu'il est le plus important de la zone des huit EPCI avec plus de 23 minutes. Un gynécologue exerce dans la CC du Ternois et vingt-six autres dans les autres EPCI limitrophes dont vingt-trois dans les deux CA de la zone d'analyse.

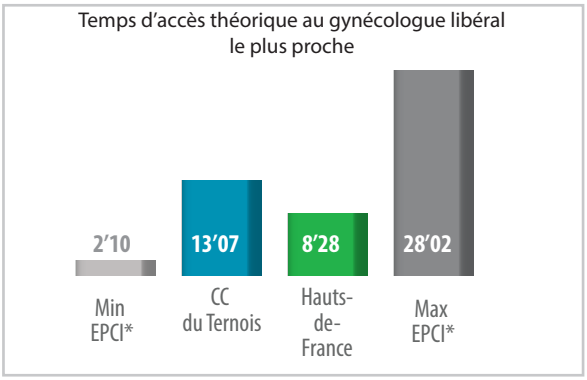

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
temps moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un gynécologue libéral (gynécologie médical ou gynécologie-obstétrique), pondéré par la population des femmes de 15 ans et plus

...et il en est de même pour l'accès à un ophtalmologue

La situation pour l'accès à un ophtalmologue libéral est assez voisine dans la CC du Ternois de celle d'un gynécologue. Des temps supérieurs au quart d'heure sont enregistrés sur la zone constituée des huit EPCI pour les quatre CC qui ne comptent pas ce praticien. Un ophtalmologue exerce dans la CC du Ternois et seize autres dans les autres EPCI limitrophes dont huit dans la CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et six dans la CC des 7 Vallées.

Les temps d'accès présentés dans ce document sont des temps de trajet en voiture aux heures creuses. Ils ne prennent donc pas en compte les conditions réelles de circulation (temps pouvant être relativement important dans les villes et dans leur périphérie selon les moments de la journée). Par ailleurs, lorsque les données ne sont pas géocodées (pour les professionnels de santé), les temps sont calculés de commune à commune en considérant le centroïde de la commune. Dans ce cas, si une commune a au moins un professionnel de santé, le temps d'accès est de zéro. En outre, les indicateurs présentés sont des temps d'accès théoriques moyens pondérés par la population de la commune, ayant pour objet de mettre en avant les disparités territoriales.

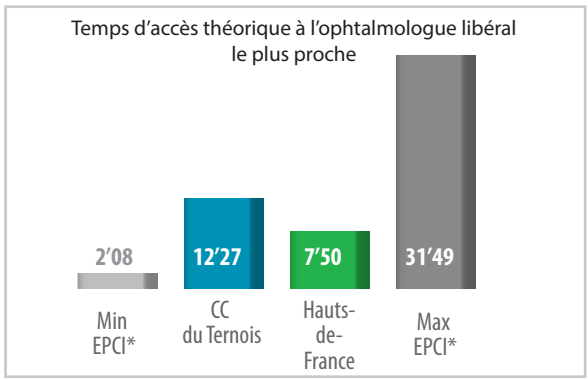

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
temps moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un ophtalmologue libéral, pondéré par la population totale

Autres professionnels de santé

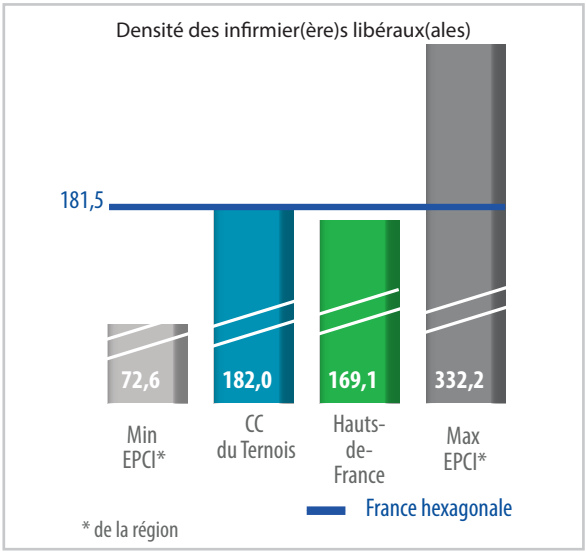

Sources : Drees / Asip-Santé - Adeli 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

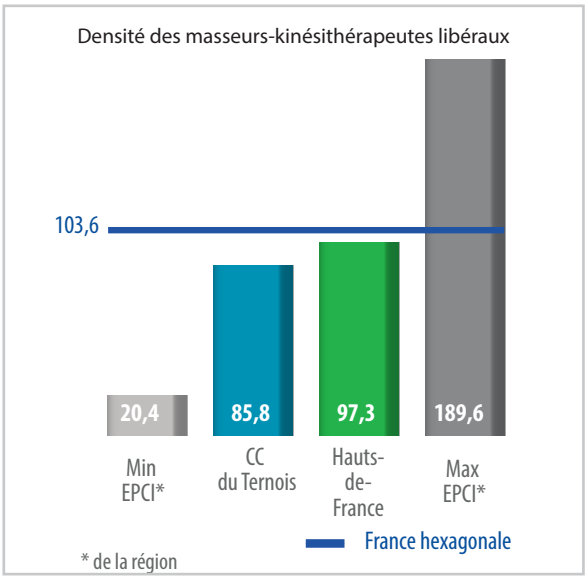

Sources : Drees / Asip-Santé - Adeli 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2016

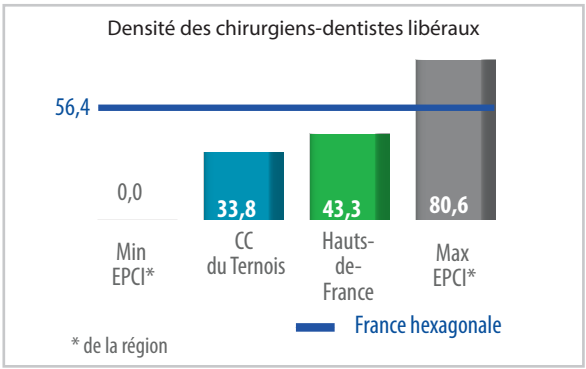

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

Une densité d'infirmier(ère)s au niveau de la moyenne nationale

Au 1er janvier 2017, 70 infirmier(ère)s ayant une activité libérale (ou mixte) exercent sur la CC du Ternois, soit une densité se situant au niveau de celle de l'ensemble du pays et donc supérieure à la moyenne régionale. Cette situation favorable est retrouvée pour toutes les EPCI de la zone d'analyse, hormis dans la CC du Territoire Nord Picardie qui présente une densité en deçà de la moyenne régionale. Plus de 200 infirmier(ère)s pour 100 000 habitants sont même retrouvés dans trois EPCI. Cela a pour logique conséquence que la densité sur l'ensemble du territoire composé des huit EPCI est élevée : 190 infirmiers pour 100 000 habitants. Cependant, même si cette valeur globale paraît plutôt favorable, le poids des plus de 60 ans dans la CC (*cf.* première page) fait relativiser l'impression fourni par ce seul indice statistique que constitue le calcul de la densité sans pondération par âge.

Un manque de masseurs-kinésithérapeutes sur la CC compensée par certains EPCI limitrophes

La situation favorable en regard des infirmier(ère)s n'est pas retrouvée pour les masseurs-kinésithérapeutes au niveau de la communauté de communes du Ternois. Avec 33 masseurs-kinésithérapeutes libéraux au 1er janvier 2016[1], la CC présente une densité (85,8 professionnels pour 100 000 habitants) inférieure à celle de la France mais aussi à celle des Hauts-de-France. Cependant, plusieurs des EPCI limitrophes enregistrent des densités au-dessus de 100 masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants, approchant même les 130 pour la CC des 7 Vallées. Ainsi, l'ensemble de la zone composée des huit EPCI a une densité identique à la moyenne régionale. Cela ne prends toutefois pas en compte, comme pour les infirmier(ère)s, le poids plus important des habitants les plus âgés de ce territoire, plus demandeurs de soins prodigués par ce professionnel de santé.

Un même manque en chirurgiens-dentistes mais non compensé par les CC et les CA voisines

Au 1er janvier 2017, les chirurgiens-dentistes libéraux sont 13 à exercer dans la CC du Ternois, soit une densité de 33,8 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celle de la France hexagonale ainsi qu'à celle observée dans les Hauts-de-France (qui ne sont pourtant pas bien placés en regard des autres régions). Sur tout le territoire constitué des huit EPCI, 198 chirurgiens-dentistes étaient en activité à cette date. Cela représente 35 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, soit une densité comparable à celle de la seule CC. Aucun des EPCI limitrophes n'enregistre une densité au niveau de la valeur régionale. Un point est toutefois favorable sur la CC : ils ne sont qu'un quart à être âgé de 55 ans ou plus (37 % au niveau national).

[1] Contrairement aux autres professionnels de santé, les données de 2017 ne sont pas disponibles pour les masseurs-kinésithérapeutes, les dernières étant celles au 1er janvier 2016.

Établissements de soins

Des taux d'hospitalisation au-dessus de ceux de la France

En 2016, un peu plus de 11 000 séjours de soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie-MCO) de personnes domiciliées dans la CC du Ternois ont été dénombrés. Les deux cinquièmes (4 630 séjours) concernent l'activité de médecine, hors séjours de techniques peu invasives (2 080 soit pour ces soins un cinquième du total). Les séjours enregistrés en chirurgie représentent quant à eux un tiers des hospitalisations (3 700) en MCO. Comme l'illustre le graphique ci-contre, le taux standardisé de séjours en médecine (dont les séjours de techniques peu invasives) dans la CC du Ternois est un peu au-dessus de celui enregistré au niveau de la France hexagonale : 174,4 séjours pour 1 000 habitants contre 164,2. Il en va de même pour les séjours liés à un acte chirurgical : 95,7 ‰ dans l'EPCI *versus* 86,4 ‰ au niveau national (autre graphique).

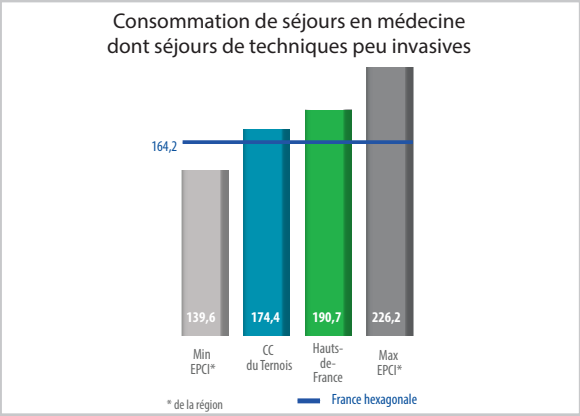

Sources : PMSI MCO - Atih, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 1 000 personnes, en 2016

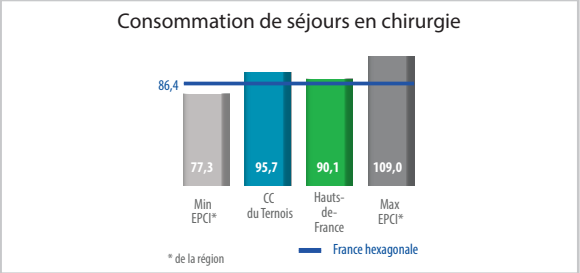

Sources : PMSI MCO - Atih, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 1 000 personnes, en 2016

Des soins de court séjour et des naissances majoritairement dans les EPCI à l'Est

L'EPCI compte un établissement de court séjour, la polyclinique du Ternois, situé à Saint-Pol-sur-Ternoise, qui dispose de 39 lits en MCO en hospitalisation à temps complet et de 10 places en hospitalisation à temps partiel. En 2016, cet établissement a enregistré quelque 2 700 séjours, dont un peu plus de la moitié a trait à la chirurgie (1 400) et un tiers s'est fait en médecine. Concernant les actes chirurgicaux pour des personnes domiciliées dans la CC du Ternois, cet établissement a comptabilisé près d'un cinquième des séjours (720). L'hôpital privé Arras les Bonnettes apparait ensuite avec 15 % des séjours. Les autres établissements les plus attractifs dans cette discipline pour les habitants de l'EPCI sont la clinique chirurgicale des 7 Vallées à Marconne (11,8 % des séjours), la polyclinique de la Clarence à Divion (7,9 % des séjours) ou encore le CH d'Arras (7,7 % des séjours). À noter les 230 séjours d'habitants de l'EPCI qui se sont effectués au CHU d'Amiens Picardie en 2016.
Pour la médecine, c'est le CH d'Arras avec 1 100 séjours -soit le quart des séjours de la population de l'EPCI- qui apparaît au premier rang des hospitalisations. Viennent ensuite la polyclinique de la Clarence (13,2 % des séjours), la polyclinique du Ternois (13,0 %) et le CH de Doullens (8,7 %).
Pour les naissances sur la période 2013-2016, l'EPCI ne disposant pas de maternité, c'est à Arras qu'un peu plus de la moitié des naissances a eu lieu. La ville préfecture du Pas-de-Calais a ainsi enregistré sur la période 854 naissances des 1 674 de mères domiciliées dans l'EPCI, réparties entre le centre hospitalier et l'hôpital privé. Arrive ensuite la maternité de Divion qui enregistre près d'un quart des naissances de mères domiciliées dans la CC du Ternois.

[1] enquête SAE 2016.

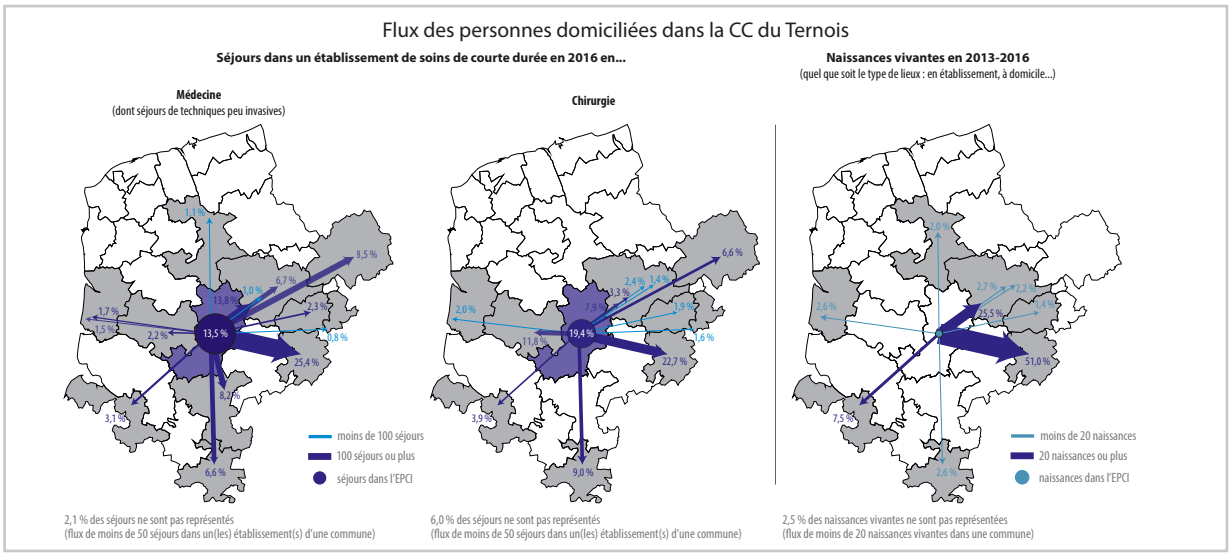

Sources : PMSI MCO - Atih, Insee - Exploitation OR2S

Santé

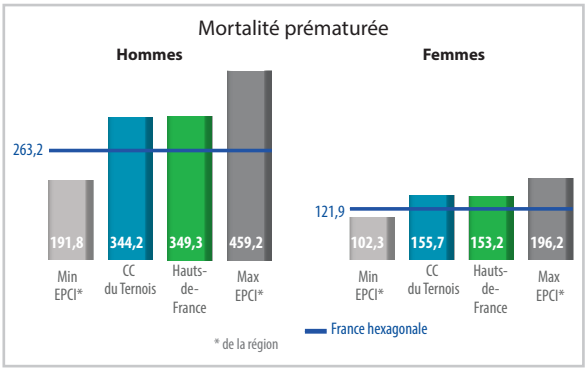

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 100 000 personnes (hommes ou femmes) âgées de moins de 65 ans, en 2008-2014

Importantes surmortalités tous âges et prématurée au regard de la France, quel que soit le genre

Sur la période 2008-2014, avec en moyenne annuelle 443 décès (220 masculins et 223 féminins) tous âges, la CC du Ternois connait une surmortalité importante. Ainsi, le taux standardisé de mortalité masculine est de +21 % par rapport au niveau national (1 234 décès pour 100 000 hommes contre 1 016 en France hexagonale ; il est de 1 244 dans les Hauts-de-France). Tous les EPCI limitrophes présentent également de forts taux de mortalité allant de +7 % (CC des Campagnes de l'Artois) jusqu'à +37 % (CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane) en regard de la France hexagonale. Chez les femmes, la situation est du même ordre avec un taux standardisé de mortalité de 726 pour 100 000 femmes domiciliées dans la CC du Ternois contre 595 en France hexagonale (+22 %) et 716 dans l'ensemble des Hauts-de-France. Comme pour les hommes, les EPCI limitrophes présentent une forte surmortalité féminine en regard du niveau national variant de +15 % (CC du Haut Pays du Montreuillois) à +35 % (CC des 7 Vallées). Sur cette même période de 2008-2014, la mortalité dite prématurée (celle survenant chez les moins de 65 ans) est encore plus inquiétante. Ainsi, avec en moyenne annuelle 84 décès chez des personnes de moins de 65 ans (58 masculins et 26 féminins), la CC du Ternois connait des taux de mortalités masculine et féminine, respectivement de +31 % et de 28 % supérieurs à ceux du niveau national (*cf.* graphique ci-dessus). À noter que, quel que soit le sexe, les CC des Campagnes de l'Artois et du Haut Pays du Montreuillois n'enregistrent pas de différence significative avec le niveau national, tous les autres EPCI présentant une surmortalité variant entre +17 % et +53 %.

Par rapport à la France, un dixième de décès en plus par cancers chez les hommes et chez les femmes...

Pour la période 2008-2014, en moyenne annuelle, 110 décès dus à des cancers (64 masculins et 46 féminins) ont été dénombrés dans la CC du Ternois. Cela représente un taux de mortalité masculine par cancers de +11 % par rapport à celui de la France hexagonale ; il est de même ordre chez les femmes mais la différence n'est pas significative. Sur les EPCI limitrophes, les taux varient entre 361 et 443 décès pour 100 000 hommes pour les cinq EPCI pour lesquels une surmortalité est relevée et 188/189 décès pour 100 000 femmes pour les deux EPCI enregistrant une surmortalité. Les premières localisations dans la CC du Ternois sont, chez les hommes, la trachée, les bronches et le poumon avec 14 décès en moyenne annuelle sur la période et le sein avec 8 décès féminins.

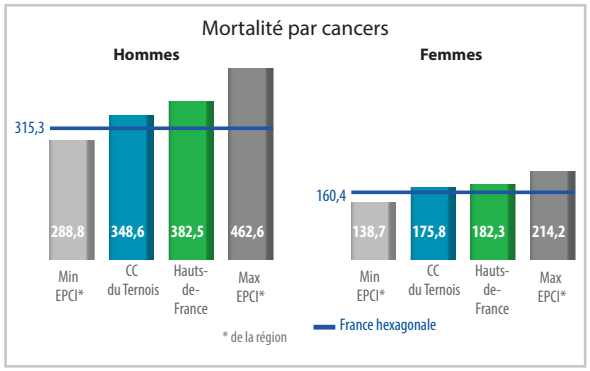

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 100 000 personnes (hommes ou femmes), en 2008-2014

...mais un différentiel bien plus important pour les maladies cardiovasculaires, quel que soit le genre

Toujours pour la même période de 2008-2014, le nombre de décès par maladies de l'appareil circulatoire est supérieur sur la CC du Ternois au nombre de décès par cancers. En effet, 56 décès masculins et 73 décès féminins, soit 129 décès au total, sont survenus en moyenne annuelle sur la période. Ceci est d'autant à souligner que, tant au niveau régional qu'en France hexagonale, les cancers sont devenus depuis 2004/2005 la première cause de mortalité. Comme le fait ressortir le graphique ci-contre, la surmortalité est très importante en regard du niveau national, tant chez les hommes (+28 %) que chez les femmes (+41 %). Sur les EPCI limitrophes, les taux varient entre 316 et 349 pour 100 000 hommes pour les cinq présentant une différence significative en regard du niveau national et entre 192 et 213 pour 100 000 femmes, tous enregistrant une surmortalité. Les cardiopathies ischémiques ont entrainé en moyenne annuelle le décès de 15 hommes et de 15 femmes dans la CC du Ternois ; ces décès sont respectivement au nombre de 11 et 18 par an pour les accidents vasculaires cérébraux.

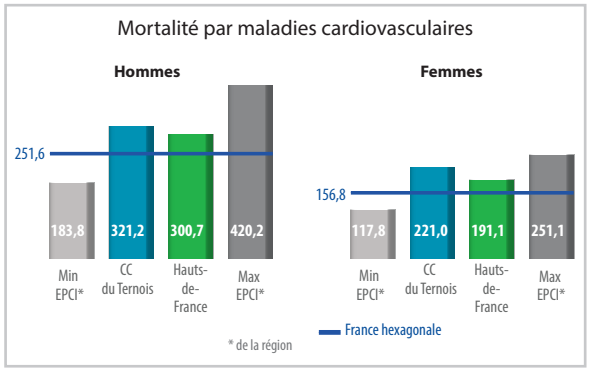

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 100 000 personnes (hommes ou femmes), en 2008-2014

Espérances de vie

Une espérance de vie à la naissance des hommes désormais au niveau de la région comme les femmes

Le constat pour ce qui a trait à l'état de santé de la population tel que présenté sur la page précédente concerne une situation à un instant donné. Aussi, il ne permet pas de mesurer les tendances. C'est pour y pallier que le graphique ci-contre montrant l'évolution de l'espérance de vie à la naissance est présenté.

Le constat le plus frappant est que, globalement depuis le début du XX^{e} siècle, l'espérance de vie à la naissance des hommes domiciliés dans la CC du Ternois est désormais au niveau de la moyenne régionale alors qu'elle s'était rapprochée de la valeur nationale dans les années quatre-vingt-dix. Cela se traduit sur l'illustration ci-contre par une superposition des courbes de la CC du Ternois vis-à-vis de la courbe régionale ces dernières années. Il est d'ailleurs à noter concernant l'espérance de vie à la naissance qu'il existe des écarts non négligeables entre les EPCI de la zone composée des huit EPCI, plus importants chez les hommes que chez les femmes, ces écarts s'étant accrus à mesure du temps pour chacun des sexes. Ainsi, chez les premiers, l'écart entre les espérances de vie des EPCI situés aux extrémités est de 3,9 ans en 2008-2014 ; il est de 2,3 ans chez les secondes. Ils étaient respectivement de 3,5 ans et de 1,6 an au début des années quatre-vingt.

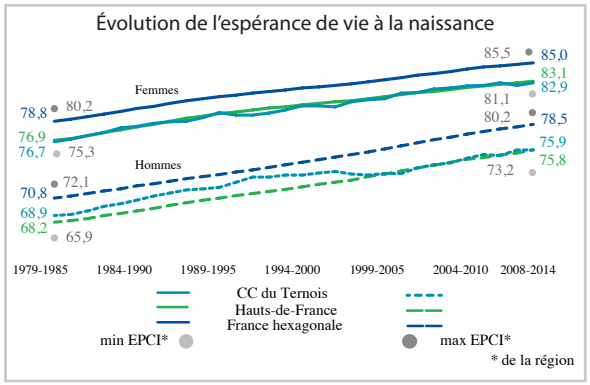

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S

Quel que soit le genre, un écart similaire avec le niveau national pour l'espérance de vie à 65 ans

L'espérance de vie à 65 ans constitue un indicateur complémentaire à l'espérance de vie à la naissance. Il met en exergue l'état de santé des seniors en complément de la mortalité prématurée présentée page précédente. Il permet de retrouver chez les hommes une situation assez voisine dans la CC du Ternois à celle révélée à travers l'espérance de vie à la naissance. Ainsi, en 1979-1985, l'espérance de vie masculine à cet âge était de 13,5 ans ; elle a augmentée de 4,6 ans en une trentaine d'années. Mais cela n'est pas pour autant satisfaisant dans la mesure où l'écart avec le niveau national s'est creusé passant de 0,9 an à 1,5 an. Chez les femmes, entre 1979-1985 et 2008-2014, elle est passée dans la CC du Ternois de 17,1 ans à 21,5 ans. Là encore, cette augmentation de plus de 4 ans est moindre que celle observée nationalement. Ainsi, l'écart avec le niveau national a augmenté : 1,3 an en 1979-1985 et 1,6 an en 2008-2014. Il est à noter que, sur cette dernière période chez les hommes, la CC voisine des 7 Vallées enregistre désormais la quatrième plus faible espérance de vie à 65 ans de l'ensemble des EPCI des Hauts-de-France.

Synthèse

La communauté de communes du Ternois présente des caractéristiques sanitaires qui sont loin d'être satisfaisantes à l'instar de nombre de territoires des Hauts-de-France. Comme le font ressortir les évolutions des espérances de vie masculine et féminine ci-dessus, l'écart avec le niveau national se creuse particulièrement depuis le début du XXI^{e} siècle, désormais au niveau de la région pour les hommes comme pour les femmes. Par ailleurs, le fait que les maladies de l'appareil circulatoire demeurent dans l'EPCI la première cause de décès alors que ce sont les cancers qui le sont depuis quelques années, en France comme dans les Hauts-de-France, interpelle également. Certes, la pyramide des âges souligne un important déficit de 18-48 ans qui contribue à cette situation. Toutefois dans le domaine social, la population de cette CC se situe dans une situation plutôt défavorisée en regard des Hauts-de-France, région qui présente de plus un important retard vis-à-vis de ses homologues hexagonales. Ainsi, les revenus moyens annuels par foyer fiscal allant inversement de pair avec le taux de foyers non imposés mais aussi les jeunes diplômés du supérieur, les taux de chômage de l'ensemble de la population ou des seuls jeunes ou encore le nombre d'allocataires à certaines prestations sociales situent la CC du Ternois parmi les EPCI défavorisés. Cela s'inscrit dans un contexte local assez homogène car la CC du Ternois est souvent au même niveau que les EPCI limitrophes. Une exception toutefois est à mentionner avec la CC des Campagnes de l'Artois qui ressort comme assez atypique car mieux située pour nombre d'indicateurs. En termes de professionnels de santé, la situation de la CC du Ternois varie suivant le type de professionnels de santé, parfois plutôt de façon favorable sur son propre territoire ou grâce aux EPCI voisins qui compensent le potentiel déficit local. À l'instar de l'ensemble de la région, la situation est plus difficile pour ce qui est de l'accès en libéral à un chirurgien-dentiste ou encore à un psychiatre voire à un généraliste. Concernant les établissements de santé, les habitants de la CC du Ternois ont recours à plusieurs hôpitaux et cliniques, soit à travers la ressource locale située à Saint-Pol-sur-Ternoise, soit en se rendant à Arras (public ou privé) ou à Divion. Au final, une communauté de communes qui, au même titre que de nombreux EPCI des Hauts-de-France, a besoin d'être soutenu, pour que les évolutions observées puissent à terme s'inverser.

Ce document a été réalisé en juin 2018 par l'OR2S.
Il a été rédigé par Alain Trugeon et Cécile Gauthiez,
et mis en page par Sylvie Bonin.